Listen to this article

Ces sacrifices typipient la repentance, les vœux, les alliances, ETC., qui se feront durant l'Age Millénaire. Les holocaustes du peuple. Leurs offrandes de paix. Leurs offrandes d'aliments et de culpabilité. Les types montrent que les distinctions de sexe cesseront.

Les sacrifices offerts par les membres du peuple (Israël, le monde) pour leur compte individuel, après les sacrifices du « Jour de réconciliation », et qui sont typifiés par les offrandes générales d'Israël, appartiennent à l'Age prochain, et seront alors présentés à la sacrificature royale glorifiée. Néanmoins, cela commence un peu maintenant; c'est ainsi que l'homme mondain qui possède des richesses est dans ce sens l'économe des choses de Dieu, et il doit employer maintenant ce « Mammon » à se faire des amis, afin que lorsque cet Age, pendant lequel Satan domine, sera terminé, et que le règne de Christ aura commencé (pendant lequel il ne sera plus désormais un économe), alors, ceux qu'il aura ainsi favorisés puissent le bénir. Si ces intendants des richesses mondaines (le Mammon ou dieu de cet Age) étaient sages, ils agiraient davantage en ce sens. Car quiconque aura donné seulement un verre d'eau au moindre de ces sacrificateurs, parce qu'il est tel, ne perdra pas sa récompense lorsque le royaume de Christ sera organisé et que son gouvernement aura commencé. – Luc 16 : 1-8 ; Matt. 10: 42.

98

Ces sacrifices, qui n'appartiennent pas à la même classe que ceux que nous avons appelés : « sacrifices du » Jour de réconciliation « , illustraient les sacrifices et les offrandes qui appartiennent à l'Age millénaire. Comme dans le type, les sacrifices du « Jour de réconciliation », précédaient tous les autres, et étaient une base au pardon général et à l'acceptation de tout Israël par Dieu, mais étaient suivis après ce jour par d'autres sacrifices individuels, appelés « offrandes pour le péché », « offrandes de culpabilité » et « offrandes de paix », il en est ainsi pour l'antitype. Après que les sacrifices de cet « Age de l'Evangile » auront amené le « peuple », le monde, dans une condition justifiée, il y aura encore des

péchés et des transgressions commis, qui requerront une confession et une réconciliation et rendront nécessaires ces nouveaux sacrifices.

Les sacrifices du Jour de réconciliation représentaient l'annulation du péché adamique par le sacrifice du Christ; mais pendant l'Age Millénaire, tandis que les bénéfices de la réconciliation seront appliqués au monde, tandis que ce dernier sera graduellement rétabli à la perfection, à la vie et à l'harmonie réelles avec Dieu, des erreurs seront commises pour lesquelles il sera en quelque sorte responsable. Pour cela il devra faire quelque compensation ou dédommagement accompagné de repentance avant d'être de nouveau en harmonie avec Dieu, par Christ, son Médiateur.

La consécration existera aussi dans l'Age à venir, quoique par suite du changement de gouvernement du monde, cette consécration ne sera plus, comme maintenant, jusque dans {« unto » – trad.] la mort, mais au contraire elle sera pour la vie ; car, avec la clôture du règne du mal finiront les peines, les douleurs, et la mort, excepté pour les méchants. La consécration d'un individu doit toujours être une présentation volontaire de ses talents et c'est pourquoi elle est représentée par certains de ces sacrifices qui se font après le jour de réconciliation.

99

Puisque les sacrifices du » Jour de réconciliation « , seront la base pour tout pardon de péchés dans l'Age prochain, il était à propos pour le pécheur d'apporter, dans le type, quelque sacrifice qui indiquerait une reconnaissance des sacrifices du « Jour de réconciliation », comme base de nouveau pardon. Nous trouvons ainsi que toutes les offrandes du peuple, faites après le « Jour de réconciliation », étaient d'un genre qui appuyait ou reconnaissait les sacrifices de ce jour. Ces offrandes pouvaient être de bétail, de brebis, ou d'oiseaux (tourterelles, ou jeunes pigeons) ou de fleur de farine – l'article offert dépendant de la capacité de celui qui offrait.

Durant l'Age Millénaire tous les hommes *« parviendront à la connaissance de la vérité »,* et ainsi à la plus complète occasion d'être sauvés de la malédiction (condamnation ou sentence) de la mort adamique (1 Tim. 2:4). Lorsque nous nous rappelons que cette mort comprend toutes les maladies, les peines et les imperfections auxquelles l'humanité est assujettie maintenant, nous voyons que le plan de Dieu comprend une pleine restauration à

la perfection humaine ; seuls ceux qui refuseront délibérément, ou négligeront volontairement les occasions favorables mises à leur disposition mourront de la Seconde Mort. Mais la perfection viendra graduellement et elle exigera sans cesse la coopération de la VOLONTÉ du pécheur pour l'atteindre. Il devra faire tout ce qu'il pourra pour remonter vers la perfection, et pour cela il aura toute l'assistance nécessaire. Cela est montré par ces sacrifices en général ; ils devaient être offerts selon la capacité de chacun. Tout dégradé par le péché et imparfait qu'il soit, chaque homme devra, en venant à la connaissance de la vérité, se présenter lui-même à Dieu, l'offrande indiquant sa condition. La tourterelle ou le jeune pigeon, apporté dans le type par les plus pauvres, représente le tout justifié des pauvres et dégradés moralement; la chèvre offerte par d'autres plus aisés, représente le tout de quelques autres moins dégradés, tandis que le taureau représente le tout de ceux qui ont atteint la perfection de la nature humaine. De même que dans les sacrifices de ce Jour de propitiation, on se servait d'un taureau pour représenter la nature humaine parfaite (beaucoup de graisse) du sacrifice de Jésus, et d'un bouc (capricieux et maigre) pour représenter la nature humaine imparfaite des saints, ainsi, d'une façon similaire, ces animaux représentaient ceux qui, dans leur consécration, faisaient l'offrande (Israël, type du monde croyant dans l'Age Millénaire).

100

Nous devons nous souvenir que ces holocaustes et ces offrandes de paix de l'avenir représentent le peuple se consacrant – se donnant lui-même à l'Eternel. Ils ne représentent pas, comme le font les sacrifices du Jour de réconciliation, les offrandes pour le péché qui garantissent la réconciliation. Ils étaient en effet des offrandes de culpabilité, qui étaient dans un sens des offrandes du péché pour des individus ; mais celles-ci, comme nous allons le voir, étaient entièrement différentes des offrandes nationales pour le péché du « Jour de réconciliation ».

Lorsqu'à la clôture de l'Age Millénaire les hommes qui auront accepté volontairement la grâce de Dieu, auront été amenés à la perfection, il n'y aura plus alors aucun pauvre n'ayant pas les moyens d'offrir un taureau, dans le sens d'incapacité mentale, morale ou physique. Tous seront des hommes parfaits, et leur offrande sera leur moi parfait, typifié par des taureaux. David dit en parlant de cela *: » Alors tu prendras plaisir aux sacrifices de justice* [de droiture*], à l'holocauste, et au sacrifice* (qu'on brûle*) tout entier ; alors on offrira des taureaux* [sacrifices parfaits] *sur ton autel* » (PS. 51:19). Il est évident que ce langage de

David ne doit pas être compris comme signifiant le rétablissement typique, littéral et sanglant, des sacrifices types ; car, en rapport avec les mêmes choses il dit : » *Tu ne prends pas plaisir aux sacrifices* [soit types ou antitypes, une pleine réconciliation pour le péché ayant été accomplie à ce moment une fois pour toutes «]… *Les sacrifices de Dieu sont un esprit brisé, ô Dieu! tu ne méprises pas un cœur brisé et humilié* « . Tous ces sacrifices devaient être présentés librement par celui qui les offrait. – Lév. 1:3.

L'accomplissement total de la consécration était montré par la mort de l'animal – ce qui veut dire que chaque membre de la race doit consacrer sa volonté ; mais cette consécration ne sera suivie ni par la destruction de la nature humaine (la chair brûlée hors du camp), ni par le changement de vie à une nouvelle nature – dans le » Très Saint « . Les sacrificateurs seuls peuvent y entrer, comme cela est montré dans les sacrifices de réconciliation. Etant consacrés, ils sont acceptés comme êtres humains et seront parfaits comme tels – leur droit à la vie comme tels ayant été acquis par le Souverain Sacrificateur, dont les vainqueurs de l'Eglise représentent les membres du Corps. Les consécrations représentent, de la part de ceux qui offrent, une appréciation de la rançon, et l'acquiescement à la loi de Dieu comme la condition par laquelle ils pourront continuer à vivre éternellement, en harmonie et en faveur avec Lui.

LES HOLOCAUSTES DU PEUPLE

Les holocaustes des sacrificateurs devaient demeurer continuellement sur l'autel et le feu ne devait jamais s'éteindre : » *C'est ici la loi de l'holocauste. C'est l'holocauste parce qu'il brûlera sur le foyer, sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin et le feu de l'autel brûlera sur lui… On ne le laissera pas s'éteindre. Et le sacrificateur allumera du bois sur ce* (feu) *chaque matin et y arrangera l'holocauste… le feu brûlera continuellement sur l'autel, on ne le laissera pas s'éteindre* « . – Lév. 6 : 2, 5, 6. Darby (*).

(*) Dans la version anglaise (v. Synodale également), Lév. 6 commence au verset 20 du chapitre 5. Les versets cités correspondent aux versets anglais.

102

C'est ainsi que chacun de ceux qui faisaient l'offrande avaient présent à l'esprit que l'autel était déjà sanctifié ou mis à part, et que leurs offrandes seraient acceptées parce que Dieu

avait accepté les sacrifices du Jour de réconciliation. C'est à cet autel que l'Israélite apportait librement son offrande volontaire, comme cela est dit en Lévitique 1. Ce sacrifice était fait de la manière habituelle : l'animal était coupé en morceaux, lavé et placé sur l'autel, la tête et les morceaux, puis entièrement brûlé, un sacrifice d'agréable odeur à l'Eternel. Cela servait à typifier une prière de reconnaissance à Jéhovah – une reconnaissance pour sa miséricorde, sa sagesse et son amour manifestés dans le Corps brisé du Christ – leur rançon.

LES OFFRANDES DE PAIX DU PEUPLE

Cette offrande devait être prise du troupeau et pouvait être faite pour accomplir un vœu (d'alliance) ou pour être une offrande volontaire de « reconnaissance « . Une partie devait en être présentée à Jéhovah par celui qui l'offrait. – *« Ses mains apporteront les offrandes faites par le feu à l'Eternel; il apportera la graisse avec la poitrine »;* et le sacrificateur brûlera la graisse sur l'autel et tournoiera la poitrine devant l'Eternel. Mais la poitrine sera pour le sacrificateur ainsi que l'épaule. Celui qui fait l'offrande doit manger le sacrifice. – Lév. 3, et 7 : 11-18, 30-34.

Cela semble montrer que si quelqu'un veut venir alors, dans une condition de pleine paix et harmonie avec Dieu (et tous devront le faire ou autrement être rejetés dans la Seconde Mort), il devra manger ou traiter alliance devant Dieu par une entière consécration. Mais si, après avoir été amené à la perfection, il se souille de nouveau en péchant volontairement, il mourra (la Seconde Mort) comme cela est montré par le châtiment infligé à ceux qui avaient touché aux choses impures. – Lév. 7:19-21 ; comparer Apoc. 20:9, 13-15.

103

En même temps que ce sacrifice, étaient présentés une offrande de gâteaux sans levain, pétris à l'huile, des galettes ointes d'huile, représentant la foi de celui qui offrait dans le caractère de Christ, qu'il voulait imiter ; et du pain levé, indiquant que celui qui l'offrait reconnaissait son imperfection au moment de sa consécration – le levain étant un type du péché. – Lév. 7 : 11-13.

LES OFFRANDES D'ALIMENTS DU PEUPLE

C'étaient des gâteaux sans levain, de fleur de farine avec de l'huile, etc., qui étaient

présentés à l'Eternel par le sacrificateur. Ils représentaient probablement les louanges et l'adoration qui seront offertes à l'Eternel par le monde, par l'entremise de son Eglise. » *A lui la gloire dans l'Eglise par le Christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles* « (Eph. 3:21). Ces gâteaux étaient acceptés par les sacrificateurs. Un échantillon offert sur l'autel montrait qu'il était approuvé et agréé par Jéhovah.

LES OFFRANDES POUR LE PÉCHÉ OU LES TRANSGRESSIONS DU PEUPLE

» *Si quelqu'un a commis une infidélité et a péché par erreur dans les choses saintes de l'Eternel… Si quelqu'un a péché et a fait, à l'égard de l'un de tous les commandements, ce qui ne doit pas se faire et qu'il ne l'a pas su, il sera coupable et portera son iniquité. Et il amènera au sacrificateur un bélier sans défaut, pris du menu bétail selon l'estimation du sacrificateur en sicles d'argent selon son estimation… il ajoutera par dessus un cinquième, et le donnera au sacrificateur en plus, et cela sera son offrande ; et le sacrificateur fera réconciliation pour lui… Et si quelqu'un a péché et a menti à son prochain… il restituera le principal et ajoutera un cinquième par dessus* (vingt pour cent d'intérêt) *; et il le donnera à celui à qui cela appartient… Et il amènera pour l'Eternel… son sacrifice pour le délit, un bélier sans défaut…* » – Lév. 5 : 15-19, 21-26. Darby.

104

Ces paroles enseignent que pour chaque tort il devait être fait une restitution avec intérêt, subordonnée elle-même à une sincère repentance ou à une demande de pardon à l'Eternel, par l'Eglise (la Sacrificature). Le bélier présenté montre que le transgresseur reconnaît ses propres imperfections, et la valeur de la rançon.

Nous devons remarquer la différence du traitement fait à ces offrandes pour le péché, avec les offrandes pour le péché du » Jour de réconciliation « . Ces dernières étaient offertes à Dieu (Justice) dans le » Très Saint » comme les » meilleurs sacrifices » ; les premières étaient offertes aux sacrificateurs, qui, pendant le Jour de réconciliation, ont racheté le peuple. La reconnaissance du peuple ira à son Rédempteur. Le sacrificateur, en effet, prenait et offrait à l'Eternel une portion de l'offrande comme un » mémorial « , comme une reconnaissance que le plan tout entier de la rédemption tel qu'il a été exécuté pendant le Jour de réconciliation (l'Age de l'Evangile) était de notre Père céleste ; mais il s'appropriait le reste pour lui-même – en le mangeant.

105

Tous les humains, rachetés par le précieux sang (vie humaine) de Christ, se présenteront à la « Sacrificature royale » pour le pardon de leurs transgressions, dont l'acceptation, par elle, de leurs dons ou consécrations signifiera le pardon. C'est à cela que se rapportent les paroles de notre Seigneur Jésus à ses disciples : *» II souffla sur eux et leur dit : recevez l'Esprit saint. A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis ; et à quiconque vous les retiendrez, ils leur seront retenus « .* _ (Jean 20 : 22, 23).

Bien que ce » ministère de réconciliation » appartienne dans son sens le plus absolu à l'âge à venir, lorsque tous les sacrifices de réconciliation auront été achevés, cependant, déjà, tout membre de la » sacrificature royale « peut dire à celui qui croit et qui se repent : » Tes péchés te sont pardonnes « , comme le fit notre Chef, regardant par la foi au temps de l'achèvement des sacrifices pour les péchés ; de plus, ces sacrificateurs savent maintenant dans quels termes et conditions le pardon est promis, et ils peuvent parler avec autorité chaque fois qu'ils voient la demande en rapport avec les conditions imposées.

Comme nous l'avons vu, les offrandes du Jour de réconciliation étaient toujours brûlées (Lév. 6:30 (Syn.) Héb. 13:11), mais les nouvelles offrandes de culpabilité offertes après le Jour de réconciliation, n'étaient pas brûlées mais mangées (appropriées) par les sacrificateurs.

LES DISTINCTIONS DE SEXE CESSERONT

» C'est ici la loi de l'offrande pour le péché [offrande de culpabilité*]… Le sacrificateur qui l'offre pour les péchés la mangera… » Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera « .* – Lév. 6 : 18-23-D.

Il est parlé, dans les Ecritures, du Seigneur et de tous les saints anges comme étant des mâles, et de tous les saints ensemble comme d'une femelle, une « vierge », que notre Seigneur Jésus, comme mari, épousera. Mais la femelle humaine était à l'origine une partie de l'homme, créé à l'image de Dieu, et elle est toujours (bien que séparée temporairement pour les besoins de la propagation humaine) une partie de l'homme – ni l'un ni l'autre n'étant complet séparément. De même que l'homme parfait fut nommé Adam, il en fut ainsi lorsqu'ils furent deux, Dieu appela leur nom Adam « . – (Gen. 5:1), la direction restant au

mâle, qui fut le préservateur ou celui à qui incombe le soin de la femelle, comme étant une partie de son corps (Eph. 5:23, 28). Cette division sexuelle ne rendit pas Adam imparfait, elle partagea simplement sa perfection entre deux corps desquels il était la « Tête ».

Les Ecritures indiquent que, finalement à la clôture des « temps de rétablissement « , tous (mâles et femelles) seront restaurés à la condition parfaite – condition qui est représentée en Adam avant qu'Eve fût tirée de lui. Ce n'est pas que nous comprenions que les mâles ou les femelles perdront leur identité, mais que chacun reprendra les qualités qui lui font défaut maintenant. Si cette pensée est exacte, elle semble indiquer que l'extrême délicatesse de quelques femmes et l'extrême grossièreté (ou rudesse) de quelques hommes sont des suites de la chute, et que la restauration à une perfection dans laquelle les éléments des deux sexes seront parfaitement confondus et harmonisés sera l'humanité idéale des desseins de Dieu. Lorsque notre cher Rédempteur était » l'homme Christ Jésus « , il n'était probablement ni grossier, ni musculeux, ni efféminé. La force mentale et la grandeur de l'homme se confondaient le plus délicieusement en lui avec la noble pureté, la tendresse et la grâce de la vraie femme. N'était-il pas l'homme parfait qui mourut pour notre race et racheta les deux sexes ? N'oublions pas, que comme homme il n'eut pas de compagne : c'est pourquoi ne fallait-il pas qu'il fût complet en lui-même pour payer pleinement le prix correspondant pour Adam (mâle et femelle)? Il fallait bien qu'Eve fût représentée ainsi dans la grande rançon, ou par son mari comme sa » Tête « , – autrement Eve n'aurait eu aucune part à la rançon ce qui serait en désaccord avec d'autres passages des Ecritures.

107

Il est en effet parlé dans les Ecritures de l'Eglise de l'évangile comme d'une » Epouse « , non toutefois comme l'épouse de » l'homme Christ Jésus « , mais comme l'Epouse du Christ ressuscité et hautement exalté. Comme nouvelles créatures, engendrées de l'Esprit de Dieu à la nature spirituelle, nous sommes fiancées au Jésus spirituel, et nous devons avoir part à son nom, à son honneur et à son trône. L'Eglise n'est pas l'Epouse de l'homme Christ Jésus sacrifié, mais du Seigneur Jésus glorifié, qui, à son second avènement, la revendique comme sienne. – Rom. 7:4.

Comme pour l'homme et la femme dans l'Age à venir, ainsi en sera-t-il pour Christ et l'Eglise – lorsque l'Eglise aura été glorifiée, toute féminité disparaîtra – *» nous lui serons*

semblables « – membres de son Corps : » *Voici comment on l'appellera* {alors – du nom de son Seigneur*); la Justice de Jéhovah* « . (Jér. 33: 16 ; 23 : 6)

(Note II, Vol. V] Comme Corps du grand Prophète, Sacrificateur et Roi, l'Eglise sera une partie du Père Eternel ou Donateur de vie au monde. – Esaïe 9:6. – (D).

Cette même pensée se retrouve dans toute la Parole ; les mâles seuls de la tribu sacerdotale avaient le droit à offrir des sacrifices, et comme nous l'avons vu plus haut, de manger les offrandes de culpabilité ; seuls ils pouvaient entrer dans le Tabernacle et passer de l'autre côté du Voile. De même, dans l'arrangement du saint Esprit pour cet Age de l'Evangile – » *II a donné les uns apôtres* [mâles*], les autres prophètes* [mâles], *les autres évangélistes* [mâles], *les autres pasteurs et instructeurs* [mâles*], en vue de la formation des saints pour le travail de service, pour l'édification du corps de Christ* (de l'Oint] » (Eph. 4 : 11,12-Diaglott). Le mot mâle, ci-dessus, devrait paraître en français comme il figure dans le texte grec, et les indications du Seigneur et des apôtres y correspondent : » *Je ne souffre pas* (dans l'Eglise*] qu'une femme enseigne, ou usurpe l'autorité sur l'homme* » déclare clairement l'Apôtre (1 Tim. 2:12). C'est là une illustration des relations actuelles de Christ et de l'Eglise qui, d'après ce que nous comprenons, cesseront et se termineront avec la fin de cet âge, lorsque les vainqueurs auront été glorifiés et faits réellement un avec le Seigneur – comme » frères « .

Cela ne veut pas dire, toutefois, que dans l'Eglise, les sœurs ne peuvent pas aussi, » *offrir leur corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu* « , et remplir un important » travail de service » comme membres de la « sacrificature royale » ; elles sont aussi agréables au Seigneur que les frères, parce qu'en réalité, du jour où nous sommes devenus de » nouvelles créatures dans le Christ Jésus » (2 Cor. 5 : 17 ; Gal. 3:28), toutes distinctions de sexe, de couleur et de condition, ont été ignorées et mises de côté par Dieu ; mais le type, la figure, la leçon doit être continuée et les distinctions maintenues d'une façon scrupuleuse dans les parties spéciales et plus importantes du service de l'Eglise de Christ.

Au contraire, l'Adversaire a toujours cherché à contrôler l'homme au point de vue religieux par l'amour et l'estime que les hommes portent aux femmes ; – c'est dans cet ordre d'idées que nous voyons l'exaltation de la vierge Marie au rang de déesse et son adoration parmi les catholiques. Il en était de même chez les Egyptiens de l'Antiquité dont Isis était la déesse, et aux jours de l'apôtre Paul où Diane était déesse d'Ephèse. Satan n'a-t-il pas toujours

cherché à agir avec et par les femmes, comme dans le Jardin d'Eden ? Ses principaux médiums du spiritisme et ses principaux apôtres et prophètes de la Théosophie et de la Science chrétienne ne sont-ils pas des femmes ?

109

Le choix de Satan de faire des femmes ses porte-parole n'a pas été à leur avantage. Au contraire, dans les pays où les règles de la Bible sont reconnues et respectées, les femmes qui gardent leurs qualités de vraies femmes, sont plus appréciées et occupent une place sociale et intellectuelle plus élevée parmi ceux qui suivent le plus soigneusement les règles des Ecritures.

110

MON SACRIFICE

Je suis sur ton autel, ô mon Seigneur, mon Père.

Veuille accepter ce don pour l'amour de Jésus .

Je n'ai pas de joyaux, d'ornement de la terre

Acceptable à tes yeux, non, je n'ai rien de plus.

Mais je t'apporte, ô Dieu, d'une main bien tremblante

Toute ma volonté, ce don paraît petit ;

Tu me comprends toujours, pensée édifiante,

Tu vois que c'est mon tout et cela me suffit.

Ton regard qui me sonde a pu voir en mon âme

Mes luttes, mes penchants, les visions que j'aimais.

Tu vois ce que je suis : ma plus secrète flamme

Mon amour est pour toi, mon espoir à jamais.

Les yeux mouillés de pleurs, je t'ai fait ma requête,

A toi je suie venu ; l'ai déposé mon tout

A tes pieds et j'ai dit : Ta volonté soit faite !

Je te suivrai Seigneur, conduis-moi jusqu'au bout;.

Ma volonté. Seigneur, que ce soit bien la tienne.

Garde-la ! que jamais je n'en reprenne rien.

A toute heure, en tout temps, qu'à toi, mon Dieu, je vienne:

Puis-je entendre un jour : Bon serviteur, c'est bien !

Que caché, Christ en toi je ne puisse plus dire

Sur cette terre encore une chose est à moi.

Qu'encouragé toujours par ton divin sourire

Je vive auprès de toi, désormais, ô mon Roi !